

C'est encore en Normandie, dans la Seine Inférieure, que l'on constate le plus grand nombre d'aliénés alcooliques.

****** Le gin est le fléau de la Hollande et de la Belgique, et voici qui le prouve clairement :

Les vrais buveurs d'alcool consomment des quantités de genièvre qui échappent en calcul. Les ouvriers terrassiers et des polders, que ce pays humide nourrit par millions, en donnent partant quelque idée. Qui que en l'urci- à une besogne qui briserait en peu de temps un ouvrier ordinaire, les rudes travailleurs meurent vi e parce qu'ils boivent outre mesure. Une pinte de genièvre par jour est pour beaucoup d'entre eux, un minimum souvent dépassé.

Parfois, en louant une équipe de ces ouvriers, on est forcé de stipuler les clauses sous la forme d'un certain nombre de litres, auxquelles on ajoute quelques "cents" pour les rares nécessités de la vie qui ne peuvent se satisfaire par l'absorption des alcools. Vous refusez vous à ce genre de traité, leur offrant en espèces un salaire assez élevé, ils ne voudront rien entendre ; l'argent, pour eux, c'est le genièvre ; ils n'ont guère d'autres besoins.

****** Un point sur lequel j'insiste surtout est celui de la diversité des alcools.

En effet, comme l'ont dit des savants distingués, l'alcool n'est pas un, et grâce aux progrès de la chimie moderne, le nombre de ces corps s'accroît chaque jour et constitue des séries parallèles.

L'alcool de vin est le moins toxique, mais les alcools de cidre, de betteraves et de grains sont les plus dangereux ; ce sont ces derniers que l'on consomme le plus dans les pays froids.

On retrouve partout le même phénomène, la consommation de l'alcool s'accroît de plus en plus au fur et à mesure que l'on gagne le Nord et que l'on s'approche de la mer.

Il y a toujours un rapport intime entre la consommation de l'alcool pur et ce de des principales autres boissons alcooliques, le vin, le cidre et la bière. Il a déjà été établi que plus une région récolte de vin, et par conséquent en consomme, moins elle absorbe d'alcool. Dans celles, au contraire, qui sont privées de vin et qui ont recours à la bière ou au cidre, boissons moins alcooliques, la consommation de l'alcool acquiert une grande importance.

On pourrait dire que l'homme cherche dans l'eau-de-vie la quantité d'alcool qu'il n'a pu trouver dans la bière et le cidre, et qu'il aurait rencontrée dans le vin.

****** Poussé à ses extrêmes limites, l'alcoolisme crée en quelque sorte une *race spéciale* qui peut bien se continuer pendant un certain temps avec ses infirmités physiques et ses tendances vicieuses, mais qui heureusement manque d'éléments suffisants pour se perpétuer : exposée à toutes sortes d'accidents et de maladies, vouée à la stérilité, elle ne tarde pas à disparaître et ainsi s'éteint parfois, le plus souvent même l'alcoolisme, quand il est tombé dans la famille.

Les nations, comme les individus, ne peuvent vivre longtemps qu'à la condition d'être sobres et vertueuses ; dès l'instant où elles deviennent intempérantes et vicieuses, elles sont destinées à périr.

La viabilité d'un peuple dépend d'un certain nombre de conditions, et quand au travers de celles-ci s'introduit l'abus des boissons alcooliques, on ne saurait trop prendre garde qu'il y a là une menace de décadence plus ou moins prochaine.

Le peuple Canadien, dont l'accroissement fait l'étonnement du monde entier, n'a dû son extension qu'à sa tempérance et à ses bonnes mœurs, et dans nos campagnes il nous est donné de voir des familles si nombreuses, c'est parce que les parents ont su conserver les forces vitales que leur permettent de perpétuer leur race.

****** Le cultivateur, qui constitue l'élément le plus sain de notre population, grâce à ses habitudes de travail, est moins exposé que l'habitant des villes aux dangers des occasions de boire, et c'est lui qui se charge de faire la meilleure politique de race, en élevant de nombreux enfants sains et forts comme lui.

C'est grâce à lui que l'élément français en est arrivé à refouler le germe anglo-saxon qui s'était implanté dans notre province, et Jacques Bonhomme, quand il vient chez nous, ne peut s'em-

pêcher d'admirer les résultats merveilleux auxquels est arrivé Jean-Baptiste qui, entouré d'éléments souvent hostiles sur le continent américain, s'est chargé de la conquérir d'une manière pacifique mais irrésistible.

Emportant avec lui sa langue et sa croyance, il impose l'une et l'autre dans les contrées qu'il envahit, et par tout il fait respecter ses titres de Catholique et de Français.

Il est cependant indéniable que l'alcoolisme fait des progrès chez nous comme ailleurs, mais c'est parce que le mal n'est pas encore trop enraciné qu'il faut l'attaquer maintenant, afin d'éviter à nos descendants une tâche qu'ils ne seraient peut-être pas de force à accomplir.

****** A la suite d'études sérieuses et de recherches minutieuses les rénovateurs français en sont arrivés à cette conclusion basée sur les statistiques dont je n'ai fait que donner un aperçu plus haut :

Affranchir les boissons hygiéniques : vins, cidres, bières, et faire payer leur rançon par l'alcool.

Ainsi qu'on a pu le voir par les exemples que j'ai cités, ce n'est pas tant la quantité que la mauvaise qualité des alcools qui produit l'alcoolisme.

En Russie, l'eau de vie non rectifiée est la boisson de ce qu'on appelle encore la-bas les gens de la basse-casse, des anciens serfs, des ouvriers, des soldats et de leurs femmes (surtout les vieilles). Ces dernières ne le cèdent en rien, pour boire, à leurs maris ou à leurs frères. Dans les classes supérieures, il est d'usage général de commencer chaque repas par un petit verre de bonne eau-de-vie doublement rectifiée ; dans cette partie de la population il est rare de voir un homme perdre, même en buvant exagérément, l'empire sur soi-même. Par contre, ceux qui boivent de l'eau de vie, non rectifiée, hommes et femmes, se promènent souvent en trébuchant ou bien gisent inermes ; c'est surtout le cas les dimanches et les jours de fête, dont on compte quatre-vingt-seize par an en Russie.

****** Les effets des mauvais alcools sont les mêmes partout et tel buveur qui n'absorbe que deux pintes d'alcool de grains deviendra alcoolique quatre fois plus vite qu'un autre qui boit de l'alcool de vin.

On nous dit souvent qu'autrefois, il y a trente ou quarante ans, le canadien français buvait beaucoup plus que de nos jours et que par tout, dans les moindres paroisses comme dans les cités, on consommait une grande quantité d'alcool, mais on a bien soin d'ajouter avec raison :

— Alors, on ne buvait guère que de la *Jamaïque* comme disent encore les bons vieux, et dix verres de rhum ne faisaient pas autant de mal qu'un verre de ce mauvais whiskey qu'on nous vend aujourd'hui.

Le rhum nous venait directement des lieux de production, il était sain, tandis que maintenant, sous prétexte probablement d'encourager l'industrie du pays, ce sont les gens d'Ontario qui nous dé-agrègent avec leur alcool de grain, le plus toxique et le plus malfaisant de tous.

La province d'Ontario, qui pose à la vertu, est en réalité la source de tout le mal, de l'alcoolisme abruti-sant, car c'est là que se fabriquent tous les alcools indigènes, et vous ne trouverez pas une seule distillerie dans tout le pays français, la province de Québec, ni un seul distillateur canadien-français dans tout le Canada.

Si nos débitants vendent le poison en détail les Ontariens nous empoisonnent en gros, ce qui ne les empêche pas, du reste, de déblâter contre les buveurs de la province de Québec et de prêcher contre les maux dont ils sont les auteurs.

N'a-t-on pas vu dernièrement M. Gooderham, le plus grand distillateur du Canada, donner dix mille piastres à l'Armée du Salut ! ! !

Il aurait été mieux inspiré de donner cette somme aux familles de ceux qu'il a perdus par ses produits malfaisants.

Les hommes qui ont quelque souci de la santé et de la morale publique, devraient tout d'abord déclarer la guerre à ces distilleries d'alcools de grain, chercher à en empêcher la fabrication, et agir de manière à encourager l'emploi exclusif des boissons hygiéniques, vins, cidres de pommes et bières.

Les distillateurs jeteront des cris de paon, mais mieux vaut empêcher une vingtaine d'individus de s'enrichir que de ruiner tout un peuple. L'intérêt public avant tout.

****** Le rang que le Canada occupe dans la liste des peuples au point de vue de la consommation de l'alcool, n'est pas mauvais, mais il ne faut pas perdre de vue, je le répète, que nous ne consommons que de mauvais produits et qu'ils font plus de mal que si nous buvions trois ou quatre fois la même quantité de bonne eau-de-vie.

Je ne fais pas de propagande pour encourager l'absorption d'une plus grande quantité d'alcool, mais je tiens à protester contre l'infériorité et les dangers des produits des empoisonneurs d'Ontario.

Nous avons évidemment trop de débits de boissons, quoique sous ce rapport nous soyons dans une bien meilleure situation que la France, que j'ai surtout prise comme point de comparaison.

Chez nos cousins d'outre-mer il existe en moyenne 1 débit pour 94 habitants, et dans certains départements on en compte 1 pour 52 habitants, ce qui est déplorable.

A Montréal il y a 510 débitants pour une population d'à peu près 200,000 âmes, soit 1 débitant par 392 habitants.

Cependant il ne faudrait pas en conclure qu'on se grise plus en France que chez nous, car c'est tout le contraire.

La moyenne des inculpés pour cause d'ivresse publique n'est que de 178 pour 100,000 habitants en France.

A Montréal, pendant l'année 1887, d'après le rapport officiel de la cour du Recorder, il y a eu 3,741 inculpés pour cause d'ivresse, ce qui fait une proportion de 1870 par 100,000 habitants, soit dix fois plus qu'en France ! ! !

****** Dans les contrées les plus adonnées aux excès alcooliques, Normandie et Bretagne, la proportion n'est que de 809 pour la Seine Inférieure et 645 pour le Finistère, par 100,000 habitants.

Vous voyez que si les cas d'ivresse publique sont si nombreux à Montréal, ils sont occasionnés surtout par la mauvaise qualité de la boisson, et c'est pourquoi l'attention des législateurs doit être attirée sur ce point.

J'apprends, du reste, qu'une nouvelle loi doit édicter des peines très sévères contre les falsificateurs, mais nous ne pouvons pas tout faire chez nous, et c'est surtout dans la province d'Ontario, dans les distilleries, qu'il faudrait aller chercher les coupables.

Et maintenant, voulez-vous savoir qu'elles sont les peines infligées, en France, aux ivrognes récidivistes, voici le texte de la loi :

Toute personne qui aura été condamnée deux fois en police correctionnelle, pour délit d'ivresse manifeste, sera déclarée, par le second jugement, incapable d'exercer les droits suivants :

- 1^o D' vote et d'élection ;
- 2^o D'éligibilité ;
- 3^o D'être appelée ou nommée aux fonctions de juré ou autres fonctions publiques ou aux emplois de l'administration, ou d'exercer ces fonctions ou emploi ;
- 4^o De port d'armes. (droit de chasse) pendant deux ans à partir du jour où la condamnation sera devenue irrévocable.

On est plus sévère qu'ici, n'est-ce pas ?

****** Une mesure des plus curieuses existe en Angleterre :

Les débitants qui s'engagent à fermer leur établissement un jour par semaine (*six days licence*), ou à le fermer chaque jour une heure avant l'heure réglementaire (*early closing*), jouissent d'une réduction sur le tarif de 100 d'un septième pour les *six days licences* et de deux septièmes pour les *six days and early closing licences*.

C'est là une mesure contre l'alcoolisme, mesure qui nous prouve que les Anglais qui font tant parade de respect pour le jour du Seigneur, se grient et grient les autres, à Londres, le dimanche, comme les autres jours.

Quand il y a quelques jours à gagner, l'homme aux bons principes disparaît pour faire place à l'homme d'affaires.

On voit le même phénomène en Canada, où ceux qui bénéficient le plus de l'alcoolisme sont les fabricants de whiskey.

Si vous voulez détruire l'ivrognerie, allez dans l'Ontario et détruisez d'abord les distilleries des fils de John Bull.

LEON LEBLANC.